

COMPTE-RENDU

Fonds pour l'intégration des bâtiments agricoles et/ou liés à l'activité forestière Réunion du Comité de pilotage du 19 décembre 2019

Etaient présents :

Philibert de MOUSTIER, Commune de Boran-sur-Oise, délégué titulaire, élu référent du Parc pour la construction agricole,

Richard CREPON, CUMA du Pays du Sud de l'Oise

Richard KASZYNSKI, CAUE de l'Oise

Alain CHASPOUL, Comité Départemental d'Equitation du Val d'Oise

Marie STURMA, Chargée de mission Agriculture-Forêt au Parc naturel régional Oise – Pays de France

Etaient également invités et présents :

Julien CHOUZIEUX, agriculteur à Boran-sur-Oise

Luc IGUENANE, agriculteur à Boran-sur-Oise

Rappel de l'Ordre du jour :

Présentation pour validation de demandes d'aide financière :

- Aménagement des abords d'un poulailler bio à Boran-sur-Oise

Présentation de projet :

- Projet de méthaniseur agricole à Mont-L'Evêque

RELEVÉ DES DÉCISIONS

Demande d'aide financière pour l'intégration paysagère d'un poulailler bio à Boran-sur-Oise

Le comité de pilotage valide le projet et l'attribution des aides financières demandées. Le montant total des aides serait de 1 683,46 Euros.

L'attribution définitive de ces aides sera soumise au prochain du Bureau du syndicat mixte du PNR, qui se tiendra en janvier 2020.

Pièce jointe :

Présentation projetée en séance

Philibert de MOUSTIER introduit la séance.

Projet d'intégration paysagère d'un poulailler bio porté par Julien CHOUZIEUX

Julien CHOUZIEUX et Luc IGUENANE présentent l'ensemble du projet, complété par Philibert De Moustier pour le contexte général du projet et de la demande d'aide financière. La présentation du dossier se base sur la présentation jointe au-compte rendu. Il est précisé que le projet est porté par la société SCEA Jacques SEVIN dont Julien CHOUZIEUX et Luc IGUENANE sont propriétaires, et est représenté par Julien CHOUZIEUX.

Le projet se situe sur les parcelles 126, 127 et 125 dont cette dernière qui est une propriété communale. L'autorisation de travaux (ici plantation) de la commune de Boran-sur-Oise a été jointe au permis de construire qui a été validé. Aussi, il n'y a pas d'obstacle concernant ce sujet pour la plantation.

Une précision est également apportée par le porteur de projet quant à une plantation future dispersée dans le parcours des poules avec des arbres fruitiers. Ils insistent également sur l'aspect biodiversité de la haie avec les nombreuses variétés choisies (16 au total) et les ruches qu'ils possèdent sur leur exploitation. Philibert DE MOUSTIER s'interroge sur l'absence d'acacia dans les espèces sélectionnées alors qu'elle possède un intérêt mellifère. L'acacia est identifiée comme une espèce invasive et n'est pas recommandée par le PNR dans les haies.

Richard KASZYNSKI demande le schéma d'implantation de la haie, à savoir si elle sera plantée en ligne droite, double ligne ou en quinconce afin d'emprisonner le grillage pour briser la vue sur ce dernier. Cette possibilité doit être réfléchiée en fonction du linéaire d'arbres et arbustes prévu, à savoir si cela sera suffisant.

Le comité de pilotage valide le projet. Le montant total des aides serait de 1 683,46 Euros.

Projet de construction d'un méthaniseur agricole sur la commune de Mont-L'Evêque

Marie STURMA présente rapidement le projet de méthaniseur sur la base de la présentation jointe au compte-rendu.

Plusieurs points attentions sont portés par rapport au projet :

- Point sur le raccordement au réseau qui est très couteux surtout avec un linéaire important et donc la faisabilité ;
- Les coloris des dômes principalement des cuves : préconisation du gris naturel pour une meilleure intégration paysagère.

Il est bien précisé que ce dossier est présenté afin de faire connaître le projet dans le cadre d'une future demande d'aide. Le projet est en train de se construire et certains points ne sont pas encore arrêtés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 17h00.